

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE SEANCE DU JEUDI 28 JUIN 2018

N°2018-CC-5S-DEDD-33

L'An Deux Mille Dix-Huit, le Jeudi 28 du mois de Juin à dix-huit heures, le Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération « La Riviera du Levant », dûment convoqué, s'est réuni à l'Hôtel de ville du Gosier, dans la salle de délibérations en séance publique, sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre DUPONT, Président, pour délibérer des questions inscrites à l'ordre du jour de la présente assemblée intercommunale.

PRESENTS : MM. Jean-Pierre DUPONT - Christian BAPTISTE - Laurent BERNIER - Jocelyn CUIRASSIER - Francs BAPTISTE - Teddy MARY - Philippe TROUPE - Mmes Lydie PAVIOT ép. SELLIN - Marie-Flore DESIREE - M. Christian THENARD - Mme Ghislaine GISORS - M. Jean-Claude CHRISTOPHE - Mme Nadia CELINI - M. José SEVERIEN - Mmes Félicienne GANTOIS - Maguy THOMAR - Liliane MONTOUT - Michelle MAXO - M. Eric LATCHOUMANIN - Mme Yvonne CHELAMIE ép. LOSBAR - M. Jean DAIJARDIN - Mme Nathalie CHOURO ép. BRACAT - M. Raymond PARSHAD - Mme Christiane CLARA ép. DELANNAY.

EXCUSES : MM. Jean-Claude PIOCHE - Solaire COCO (Procuration à Jocelyn CUIRASSIER) - Mme Paulette LAPIN (Procuration à Jean-Claude CHRISTOPHE) - M. Patrice PIERRE-JUSTIN - Mme Roberte MERI - M. Cédric CORNET - Mmes Alix OURTOU ép. HUYGHUES BEAUFOND - Sylvia LAPTES - M. Lucien GALVANI (Procuration à Eric LATCHOUMANIN) - Mmes Olivia JEAN ép. RAMOUTAR-BADAL - Valérie HUGUES - M. Duniere AGLAS - Mmes Mariette MANDRET - Diana PERRAN - MM. Jean-Luc PERIAN - René NOEL.

ABSENTS : M. Jean FAHRASMANE - Mme Cynthia DINANE.

Monsieur Jocelyn CUIRASSIER a été désigné en qualité de secrétaire de séance.

OBJET: PARTICIPATION DE LA CARL AU FINANCEMENT DU RESEAU DE SURVEILLANCE EN AIR AMBIANT A PROXIMITE DES ECHOUAGES DE SARGASSES

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L. 5216-5 II 4° ;

Vu la loi n°2015-992 du 17 août 2015 relative à la transition énergétique pour la croissance verte ;

Vu la délibération du Bureau Communautaire n°BC-2016-DEDD-02 du 11 février 2017 portant approbation de la convention avec l'ADEME relative au plan d'action des missions Énergie-Climat ;

Vu la délibération du Conseil Communautaire n°CC-2017-9S-DEDD-56 du 14 décembre 2017 portant approbation de l'adhésion de la Communauté d'Agglomération de la Riviera du Levant (CARL) à l'association agréée de surveillance de la qualité de l'air en Guadeloupe (GWAD'AIR) ;

Vu les statuts de la Communauté d'Agglomération La Riviera du
notamment la compétence « protection et mise en valeur de l'environne
vie » ;

Considérant la volonté de la CARL de participer à la politique de prévention de la qualité de l'air et de lutte contre les pollutions atmosphériques ;

Considérant l'intérêt pour la Communauté d'Agglomération de participer au réseau de surveillance automatique de H2S sur 24 sites identifiés, concurremment avec l'Agence Régionale de Santé, dont 8 sites sur le territoire de la Riviera du Levant ;

Considérant que ce réseau a pour but d'informer quotidiennement les partenaires de la situation de décomposition des sargasses sur les littoraux et d'accompagner les décideurs dans la priorisation des secteurs d'enlèvement des algues à l'échelle de la CARL et de la Guadeloupe ;

Le Conseil Communautaire,
Après discussion,

DECIDE :

Article 1 : Eu égard au caractère d'utilité publique de ce projet de réseau de surveillance, de contribuer au financement partiel des coûts de fonctionnement induits à hauteur de 14 733 € TTC ;

Article 2 : D'autoriser Monsieur le Président à signer toutes pièces à intervenir et à prendre toute mesure d'exécution de la présente délibération ;

Article 3 : Que les crédits en résultant seront inscrits au budget communautaire.

Fait et délibéré à Gosier, le 28 Juin 2018

Acte rendu exécutoire après envoi
en Préfecture le,

Pour extrait certifié conforme

Et publication ou notification le,

LE PRESIDENT DE LA COMMUNAUTE
D'AGGLOMERATION LA RIVIERA DU LEVANT

Jean Pierre DUPONT

